

A vertical photograph on the left side of the slide shows a red squirrel with a white belly clinging to a rough, grey-brown tree trunk. The squirrel is facing downwards, with its head turned slightly to the left. The background is a soft-focus green forest.

RENCONTRE AUTOUR DE LA GESTION FORESTIERE DANS LE BOIS RÉGIONAL DE CÉLIE

**VISITE TERRAIN ET MARTELAGE AVEC LES
PARTENAIRES LOCAUX 19/03/2025**



PROGRAMME

10h00 – 10h30

- 1 Mot de bienvenue
- 2 La forêt en Ile-de-France
- 3 Île-de-France Nature
- 4 Le régime forestier
- 5 Le dispositif de suivi des interventions en forêt
- 6 Bois régional de Célie

10h30 – 12h30 : Martelage

LA FORÊT EN ÎLE-DE-FRANCE

287 690 ha

24 % du territoire
(une moyenne nationale à 31%)

 **70 %** de forêts de **propriété privée**
près de **148 000** propriétaires différents

 **30 %** de forêts de **propriété publique**
gérées par ou en partenariat avec **l'Office National des Forêts**

- **Forêts domaniales** (propriété de l'Etat)
- **Forêts départementales**
- **Forêts communales**
- ...
- **et Forêts régionales !**



Des forêts franciliennes qui accueillent du public :

35 % des bois et forêts ouverts au public*

100 millions de visiteurs par an

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS
(création, extension, requalification
d'espaces verts et de nature)

PRÉSERVE, AMÉNAGE ET OUVRE AU
PUBLIC LES ESPACES NATURELS

CRÉE DES CONTINUITES VERTES

SOUTIENT L'AGRICULTURE FRANCILIENNE

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Les financements :

68% par dotation du Conseil Régional
17 % par les Collectivités pour l'entretien des sites
14% par les ressources propres
1% autres (Natura 2000, RNR, compensation, ...)

CHIFFRES CLEFS

45 530 ha
sous veille foncière

57 PRIF

représentant
un total de **45 530 ha**

14 897 ha

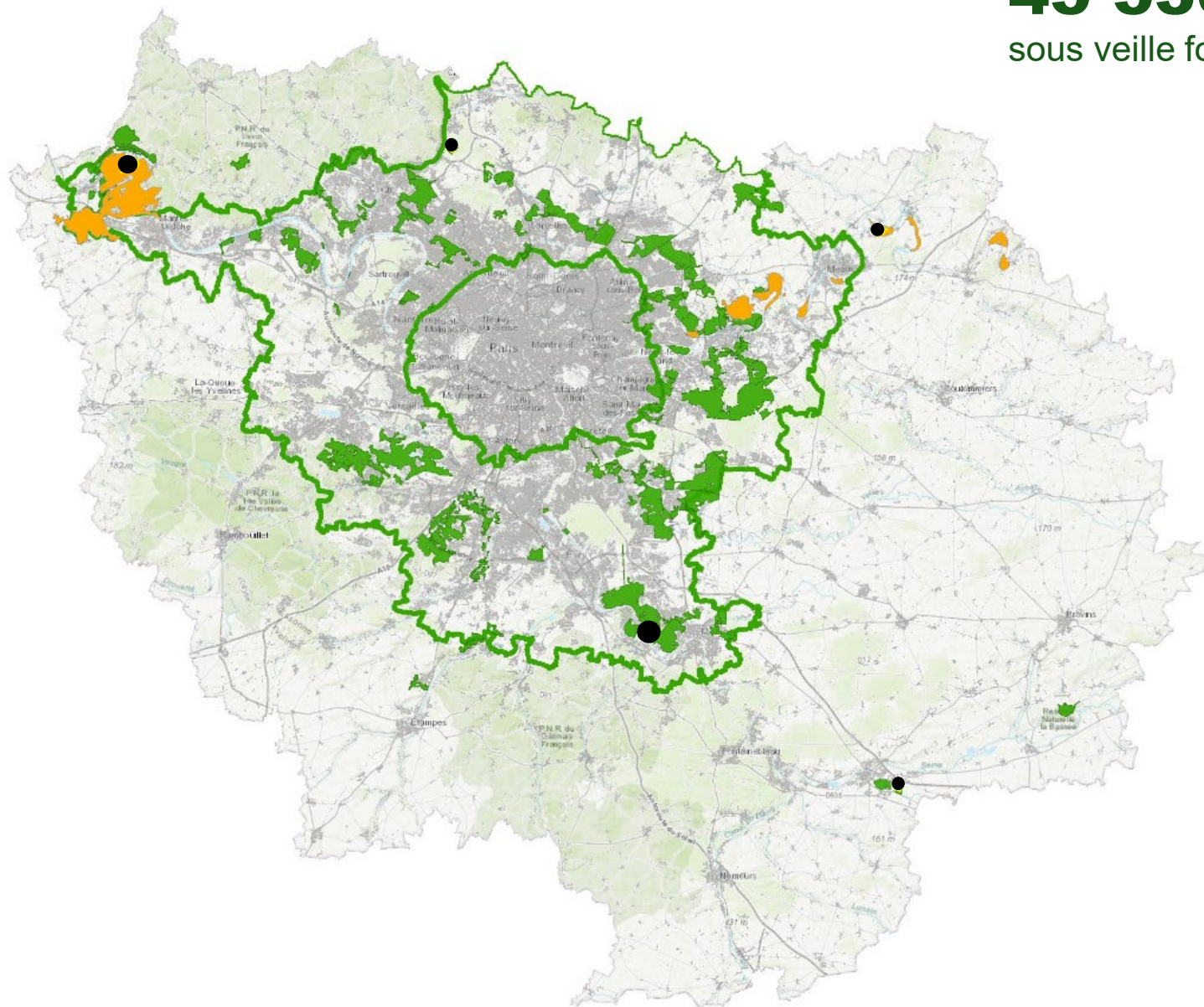
acquis pour le compte
de la Région

5

Réserves naturelles régionales
en gestion sur les 12 que compte
l'Île-de-France

3

sites **Natura 2000** représentant
une surface de **8 700 ha** et
animés par Île-de-France Nature



POLITIQUE, OBJECTIFS ET MODE DE GESTION D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE

40

forêts régionales périurbaines

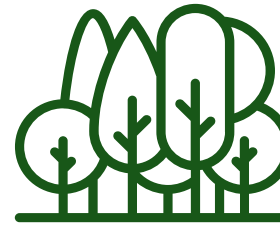
Soit 10 860 ha

Dont 8 935 ha dotés
de documents de gestion forestière

100 %

des forêts régionales certifiées
FSC® et/ou **PEFC™**

Répartition des forêts par surface*



Plus de 500 ha : **5** forêts



De 200 à 500 ha : **8** forêts



De 0 à 200 ha : **12** forêts

** Parmi les forêts aménagées*

19 200 m³

de bois issus des forêts régionales
pour alimenter la filière en 2022

POLITIQUE, OBJECTIFS ET MODE DE GESTION D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Une politique issue des stratégies environnementales de la Région :

- Développer la **nature partout et pour tous**
- Limiter les effets du **changement climatique**
- **Améliorer le cadre de vie** des Franciliens (santé environnementale)
 - Protéger et valoriser le **patrimoine naturel** / la **biodiversité**
 - Assurer la **multifonctionnalité** des forêts en Île-de-France

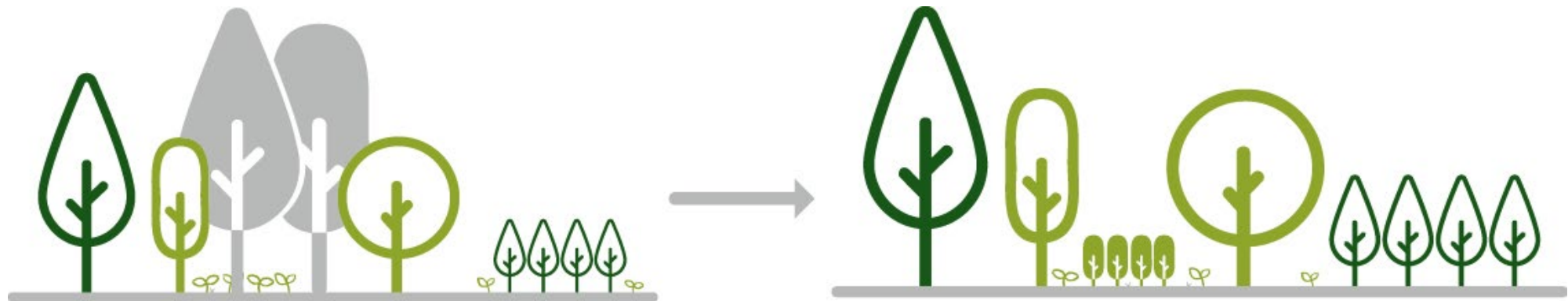


Nos objectifs de gestion :

1. **Accueillir** le public
2. **Préserver** la biodiversité
3. **Renouveler** les peuplements

POLITIQUE, OBJECTIFS ET MODE DE GESTION D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Notre mode d'intervention : la sylviculture mixte à couvert continu (ou futaie irrégulière)



La futaie irrégulière : une coupe réalisée tous les 8 ans environ, pour amener progressivement la forêt vers un mélange équilibré d'arbres de différents âges et tailles.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le régime forestier est inscrit dans le code forestier :

- Article L211-1 : « *Sont soumises au régime forestier les forêts susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution qui appartiennent aux départements, communes, ...* »
- Article L212-1 : « *Les bois et forêts relevant du régime forestier sont gérés conformément à un document d'aménagement approuvé par arrêté du représentant de l'Etat après accord de la collectivité* »

L'Office national des forêts est le gestionnaire des forêts soumises :

- Rédaction d'un document d'aménagement
- Marquage et mise en vente des bois
- Suivi des exploitations
- Proposition d'un programme de travaux forestiers
- Contrôle des limites foncières

LE DISPOSITIF DE SUIVI DES INTERVENTIONS EN FORÊT

Le contexte actuel autour de la gestion forestière évolue et nécessite d'informer l'ensemble des parties prenantes.

Ile-de-France Nature a mis en place un nouveau dispositif pour mieux **informer les élus** et les partenaires et **communiquer auprès du grand public**.

Concrètement, l'Agence s'est engagée sur des prescriptions de gestion généralisées :

- **Pas d'abattage en période de nidification (du 1^{er} mars au 31 juillet, et hors mise en sécurité)**
- **Pas d'interventions les jours de chasse de régulation**

La compréhension des interventions par toutes les parties prenantes est essentielle : pour cela des **courriers d'information** à destination des élus et **des articles d'actualités** à destination du grand public sont régulièrement envoyés par Ile-de-France Nature.

Des **panneaux d'information** sont également installés sur sites et renvoient vers les articles via un QRCode.

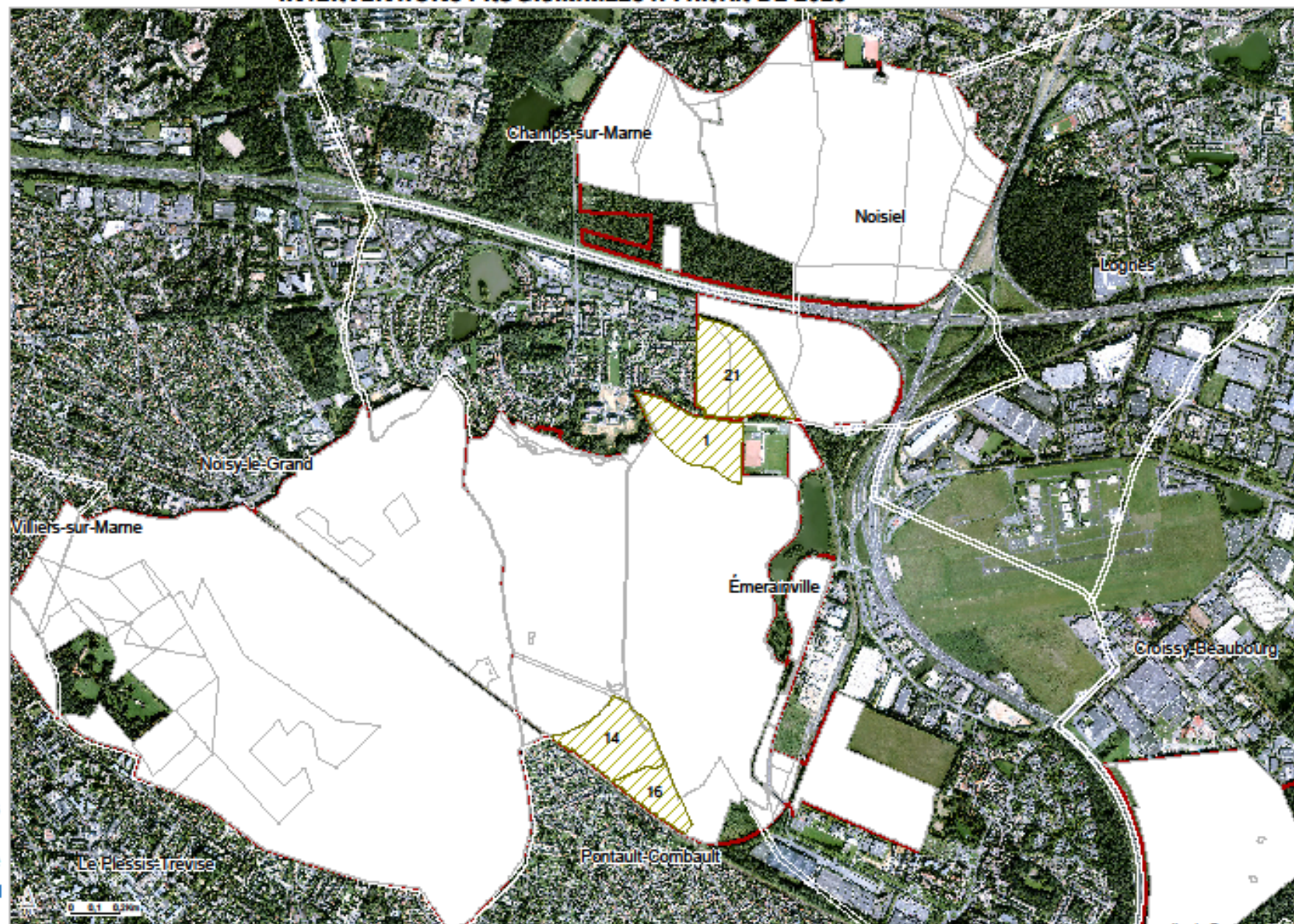
Concernant les coupes réalisées dans le cadre du document d'aménagement forestier, l'Agence est tributaire du calendrier d'autres acteurs (ONF, ...). Un délai de 2 ans maximum est notamment autorisé aux entreprises pour intervenir après le marquage des arbres.

Ces contraintes immuables font que l'Agence ne pourra pas toujours informer, en amont, des dates précises de démarrage de ces interventions.

FORÊT RÉGIONALE DU MAUBUÉ

BOIS DE CÉLIE ET BOIS DU BOULAY

INTERVENTIONS PROGRAMMÉES À PARTIR DE 2025

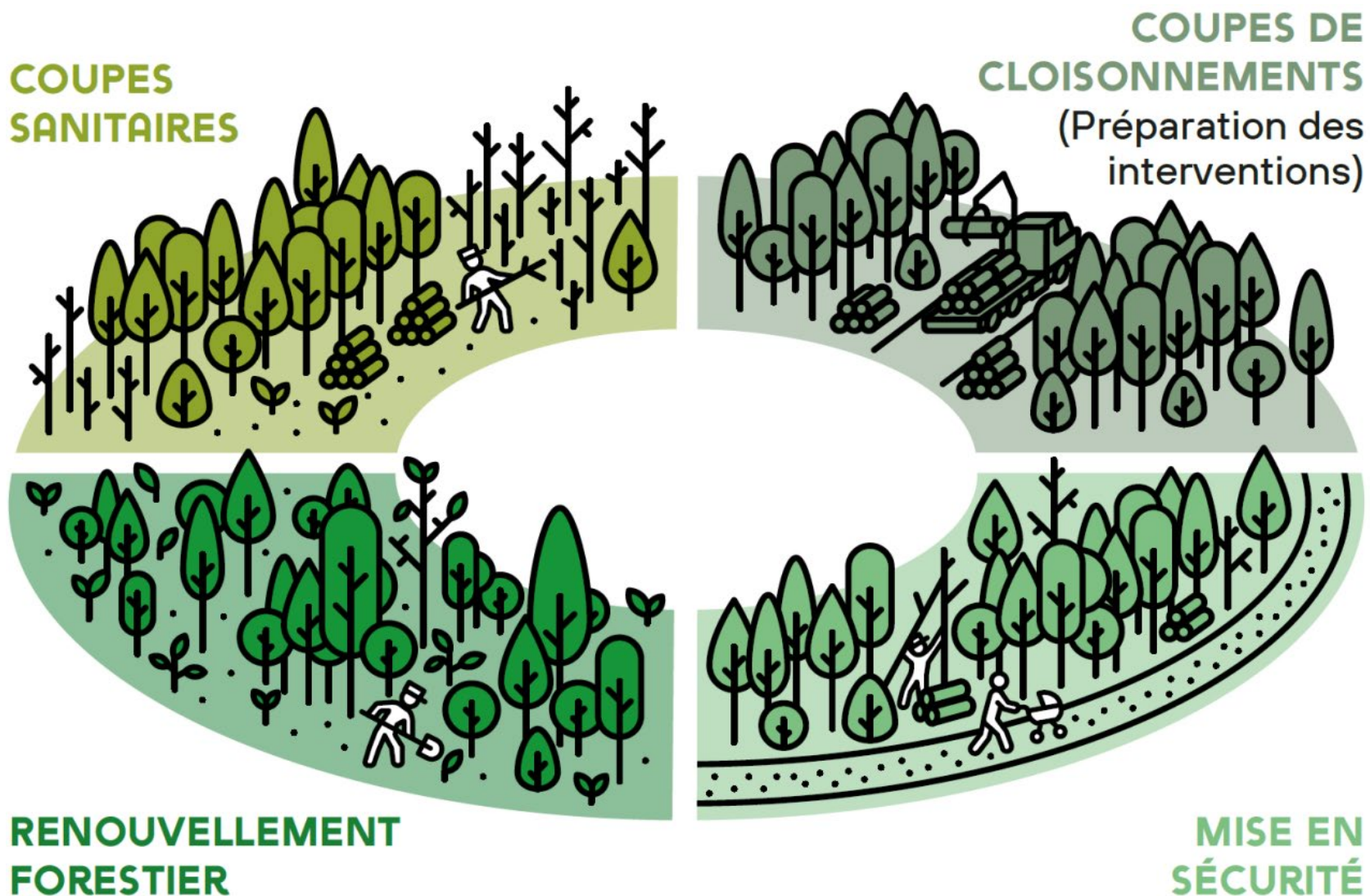


Légende

-  Parcelles concernées par les interventions
-  Propriété régionale
-  Périmètre Régional d'Intervention

VISITE DE PARCELLES FORESTIÈRES

Les différentes opérations de martelage réalisées en forêt régionale de la Vallée de la Marne préparent différents types d'interventions :



VOS CONTACTS



CONTACT TERRAIN :

François LEMOINE
Francois.lemoine@iledefrance-nature.fr

CONTACT SIÈGE :

Jean-Marie DESHOUX
jean-marie.deshoux@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS



8 BOULEVARD VICTOR HUGO
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

T. 01 83 65 38 00 || contact@iledefrance-nature.fr

ILEDEFRANCE-NATURE.FR

